

Compte rendu

Procès-Verbal

*De l'Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire
Le 23 juin 2018 au Mans*

Clubs présents ou représentés :

44 : CLUB VOLLEY DETENTE 44 - PLAISIR DU VOLLEY-BALL - MOUETTE V.B POULIGUENNAISE - ASSOCIATION DE LOISIR MALVILLE VOLLEY-BALL - VOLLEY CLUB DU LAC - PORNIC VOLLEY BALL - VOLLEY LOISIR SEBASTIENNAIS - NANTES METROPOLE BEACH VOLLEY - VOLLEY CLUB CLISSON - AS. SPORTIVE ET CULTURELLE SAINT DONATIEN - NANTES-REZE BEACH VOLLEY - AILES SP BOUGUENNAIS REZE - LA BAULE VOLLEY-BALL - VOLLEY-BALL NANTES - LEO LAGRANGE NANTES VOLLEY-BALL - VIGNEUX VOLLEY - SS ST DENIS MAUVES SUR LOIRE - CONCORDE DE COUERON - JEUNE GARDE DE L'ERDRE SUCE - ASC ERDRE DONNEAU - BLAIN OMNISPORT - ES VB HAUTE GOULAINNE - PREUX VOLLEY BALL ST HERBLAIN - ASC DERVALAISE - VOLLEY GUÉMÉNÉEN - USB VOLLEY-BALL - ST NAZAIRE VB ATLANTIQUE

49 : VOLLEY DETENTE MAINE/LOIRE - LE LION VOLLEY-BALL - ANGERS SPORTS LAC DE MAINE - VOLLEY CLUB DE L'AUTHION - VOLLEY CLUB ECOUFLANT - ECLAIR OREEN VOLLEY BALL
LA CHRISTINA VOLLEY-BALL - VOLLEY-BALL CENTRE MAUGES - STELLA SPORT VOLLEY-BALL LA ROMAGNE - SPORTING CLUB DE L'OUEST - SAINT-MACAIRE VOLLEY-BALL - AS SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU V.B. - AS ST PIERRE ANDREZE - ATHLETIQUE CLUB LONGUEEN - LECLERC CHOLET VOLLEY
AS.SP. ST-SYLVAIN D'ANJOU - ENTENTE SPORTIVE ST-LEGEOISE - AS VOLLEY-BALL DE MURS-ERIGNE

53 : CLUB VOLLEY DETENTE 53 - BRECE SPORTS VOLLEY - ASPPT LAVAL - ETOILE SPORTIVE LAVALLOISE - CLUB ATHLETIQUE EVRONNAIS - ENTENTE SPORTIVE CRAONNAISE - ETINCELLE MAYENNE - AS SP AMBRIERES - AMICALE LAIQUE D ANDOUILLE - ENTRAMMES VOLLEY-BALL - AS. SP. L'HUISSERIE - AS. CHATEAU GONTIER VB

72 : SABLE VOLLEY-BALL - VELOS SPORTS FERTOIS - CLUB SPORTIF MAMERTIN - JEUNESSE SPORT COULAINES - CS SABLONS GAZONFIER LE MANS - ENT.MULSANNE ST-BIEZ ST-OUEN - UNION DES SPORTS FLECHOIS - C OMNISPORTS CHATEAU DU LOIR - JEUNES SPORTIFS DE BEAUFAY - AO RUILLACOISE - DANGEUL-YVRE SAVIGNE V.B. - A.S.CHAPELLE SAINT AUBIN

85 : CLUB VOLLEY-DETENTE DE VENDEE - SABLES ETUDIANTS CLUB - VOLLEY CLUB FONTENAYSIEN - AIZENAY VOLLEY-BALL - LES EPESSS VOLLEY-BALL
O856917 AMICALE SPORT LANDAISE - MAREUIL SPORTING CLUB - AS BRUFFIERE DEFONTAINE - AVENIR SPORTIF DE BOUFFERE - VENDEE VBC HERBRETAIS - EVEIL SPORTIF FLORENTIN - ASVBF FULGENTAIS - VENDRENNES VOLLEY-BALL - ETOILE DU BOCAGE - REVEIL SPORTIF VOLLEY-BALL TIFFAUGES - LA ROCHE/YON VOLLEY-BALL - ST MARTIN/ST AUBIN VOLLEY - OYA VOLLEY-BALL

Clubs absents:

44 : NORT ATHLETIC CLUB VOLLEY - MISSILLAC VOLLEY-BALL - VERTOU VOLLEY-BALL LOISIRS - CAP BEACH - COTE D'AMOUR PRESQU'ILE BEACH - ORVAULT VOLLEY-BALL - ASBR VOLLEY-BALL DETENTE - ASPPT NANTES - A.C. CHAPELAIN VOLLEY - ESPERANCE SPORTIVE DE ROUGE

49 : ENTENTE NORD OUEST ANJOU V.B. - VOLLEY-BALL CLUB VIHIERSOIS

53 : A.S.L. MONTIGNE - U.SPORTIVE ARGENTREENNE

85 : FRATERNELLE ST CHARLES VB

Ouverture de l'Assemblée Générale Par Monsieur Claude GANGLOFF, président

Je souhaite la bienvenue aux clubs à l'Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire et laisse la parole à Christophe LUYS, président du Comité de Volley Ball de la Sarthe pour son mot introductif.

Présentation du Comité de Volley Ball de la Sarthe par Christophe LUYS :

Je vous remercie d'être venus en Sarthe. Vous êtes juste arrivés un week-end en retard par rapport aux 24h du Mans, c'était la semaine dernière. Ce n'est pas plus mal, parce que c'est la folie au Mans ce week-end-là. Ça a été décalé, c'est une très bonne chose, malheureusement, vous ne trouverez pas d'aussi belles voitures, comme on a pu voir la semaine dernière circuler dans les rues.

Très rapidement je tenais également à remercier la Ligue d'avoir accepté de venir faire son assemblée générale cette année en Sarthe, également, les personnes présentes, les élus, les responsables politiques du monde sportif.

Le volley ball en Sarthe n'est pas le plus grand territoire du volley ball que l'on puisse connaître malheureusement ; la Sarthe étant composée de douze clubs, plus de six cents licenciés. Malheureusement, nous ne sommes pas dans une perspective de croissance extrême, voire au contraire, par rapport à la saison précédente, nous avons perdus quelques licenciés. Pour autant au niveau du Comité nous essayons de nous mobiliser pour créer des choses, mais c'est très très long de développer. Nous essayons surtout de maintenir les clubs qu'il nous reste. Nous avons bon espoir dans quelques années à en créer de nouveaux, en s'appuyant sur une politique au niveau des jeunes, mais aussi en s'appuyant sur la pratique loisir, la compet lib' et également, le sport santé qui nous semble important. Nous n'avons aujourd'hui qu'un seul club qui possède la label sport santé, nous allons tendre à le développer également.

Je vous souhaite à toutes et à toutes une excellente assemblée générale.

Présentation du Quorum par Nicolas LE BOULAIRE, président commission statuts & règlements

Présentation du Rapport Moral par Claude GANGLOFF, président Ligue Volley Ball des Pays de La Loire

Je veux saluer d'abord notre hôte, Christophe LUYS, qui nous accueille au nom du Comité de la Sarthe, et remercier les bénévoles du comité ainsi que les élus et salariés de la ligue pour la préparation de cette AG.

Je suis heureux d'accueillir les personnalités présentes : la représentante de l'État, Marion DEBOUCHE (inspectrice DRJSCS), le président du CROS, Yannick SUPLOT, représentant nos partenaires et les collectivités, indispensables soutiens de notre sport.

Merci à tous les président(e)s ou représentant(e)s des clubs qui ont pris sur leur week-end pour assister à notre rendez-vous annuel.

Le Secrétaire Général vous présentera tout à l'heure le rapport d'activités que vous avez pu télécharger sur le site de la ligue.

Vous le savez, je souhaite laisser la présidence de la ligue, fonction électorale que j'ai occupée pendant 12 ans. A vous de dire si j'ai pu répondre aux attentes des clubs et comités, et si le développement de notre sport en a été le bénéficiaire. Je n'ai aucun doute sur la compétence et l'efficacité de la personne qui me succédera à cette fonction.

Ayant pris le relais en 2004 de Maurice BOISSEAU, que je salue dans ce rapport pour son action passée à la ligue, dans son club ainsi qu'à la fédération dont il a été le président dans une époque troublée par les rivalités de personnes, il m'a fallu plusieurs mois voire années pour prendre la mesure de la fonction et accompagner le développement du volley ligérien.

S'il faut retenir quelques éléments marquants, citons :

- les matchs de l'équipe de France masculine en ligue mondiale à Nantes en 2004 et 2005, non renouvelés faute d'équipements suffisants sur Nantes ; au Vendéspace et aux Sables, puis à St-Nazaire, accueil assuré par les comités de Vendée et de Loire-Atlantique, ainsi que le SNVBA.

- l'accueil de l'équipe de France féminine pour la ligue européenne en même temps que nous organisons l'AG de la fédération en juin dernier.

- la venue des présidents de la fédération dans la région (Gilles PELLAN, Maurice BOISSEAU et surtout Eric TANGUY ces deux dernières années), avec une présence accrue dans des instances fédérales apaisées et reconduites.

- le lancement de Festyvolley en 2005 à Ancenis, qui assure en grande partie l'atteinte de notre objectif de fidélisation des jeunes, rassemblant ainsi jusqu'à 800 jeunes. Une réflexion devra être menée sur l'évolution du concept, pour que tous les clubs soient associés à ce rendez-vous.

- la création d'ATLANVOL à Sablé, qui avait pour objectif de fidéliser nos « seconds couteaux » après leur participation aux volleyades, mais que nous n'avons pu rééditer ces deux dernières années. La fédération a repris l'idée en lançant les Volleyades M17 cette saison.

- le renforcement du pôle espoir féminin de Sablé, reconnu comme l'un des meilleurs du territoire national, avec une double participation aux championnats du monde scolaires, et un titre de champion de France des pôles. Bravo à l'équipe conduite par le Conseiller Technique Sportif, Michel LÉVI DI LÉON, Philippe DELAUNE entraîneur, et Alexis MUSTIÈRE, entraîneur adjoint ayant succédé à Jean-Pierre BROUARD.

Merci également à Arnaud POTHON pour son travail à la section sportive scolaire régionale du lycée Jean PERRIN de Rezé. Ces 2 structures ont produit des générations de bons joueurs dont certains ont rejoint les rangs professionnels.

- la mise en place d'une communication plus adaptée aux besoins des clubs : site internet d'abord, newsletter ensuite, page Facebook, et visuels pour assurer une visibilité lors des manifestations (AG, finales, Festy...) jusqu'aux nouveaux logos. Ce secteur doit être renforcé.

- la création de la commission développement, axée sur l'aide aux clubs et à la création de nouveaux. Le schéma régional des équipements en volley ball est paru en 2015 et constitue une référence pour les clubs dans leur demande de création d'équipements.
- Plus récemment, nous avons rédigé et coconstruit le projet de développement du volley-ball en pays de la Loire, présenté à nos partenaires institutionnels en table ronde (DRJSCS, Région, CROS) en présence du président Eric TANGUY. Il est le socle de nos actions pour le développement du volley, ainsi que pour nos demandes de subventions pour l'olympiade.

Cependant, il faut constater :

- la poursuite de la baisse régulière du nombre de clubs et des licences de 2004 à 2010 (de 120 en 2004 à 95 clubs en 2015, de 7896 licences en 2004 à 6759 en 2015), avec une reprise timide puis plus importante des licences puis du nombre de clubs (101 clubs aujourd'hui et 7143 licences hors événementielles, près de 9800 avec celles-ci). 5 raisons à cette reprise : la présence sur le territoire de 3 clubs professionnels (mais l'accueil des jeunes est limité par l'insuffisance des créneaux de salles et de l'encadrement qualifié, bénévole et salariés), les efforts réalisés avec la commission développement, la création d'emplois dans quelques clubs, les résultats des équipes de France et l'amélioration de la visibilité du volley.

- la diminution du nombre d'équipes évoluant en régionale et pré nationale, de 72 à 60 voire moins... 2 raisons : l'aspiration au niveau national d'équipes des PDL (on est passé en 3 ans de 7 poules de 10 en N3F à 8 poules de 11 la saison à venir !), mais aussi le refus de clubs départementaux d'accéder au niveau régional (manque de jeunes, d'entraîneurs, d'arbitres, manque de motivation également pour accepter les contraintes de ce niveau de jeu).

- l'objectif de développement du beach-volley n'a pas été atteint, principalement par manque de bénévoles, en particulier après le retrait puis le décès précoce de Norbert CLARO.

- la diminution des dirigeants actifs : notre comité directeur est incomplet, certains membres sont peu ou pas impliqués, de même dans les commissions. J'appelle les clubs et leurs dirigeants à nous rejoindre, car la ligue c'est d'abord vous, les clubs !

- le désengagement constant de l'État dans le financement du volley, même si nous arrivons à conserver un volant d'aide minimum, notamment pour le pôle et les actions autour du volley-santé, de la mixité sociale et des actions sur les territoires en difficulté.

La pérennisation des emplois est devenue délicate pour les clubs et les comités. L'État nous demande de remplir des missions à caractère social, pour le « vivre ensemble » et la « cohésion sociale », mais avec toujours moins de moyens, les formations et l'encadrement des techniciens n'étant plus aidés.

La Région continue de nous soutenir, mais là aussi sous conditions de réalisation des actions programmées sur l'olympiade.

Parce que nous faisons vivre l'intérêt général sur les territoires, nous n'avons plus à démontrer que c'est bien gérer l'argent public que de financer le sport et ses associations.

Espérons que la nouvelle gouvernance du sport associe davantage le mouvement sportif dans son ensemble, fédérations et CNOSF- CROSCDOS.

Heureusement,

- dans un contexte souvent difficile, nous avons réussi à assurer l'équilibre financier de la ligue, quitte parfois à réaliser des arbitrages douloureux, mais je ne conçois pas que les ressources de la ligue puissent être utilisées sans contrôle. Merci au trésorier Jean-Michel DUPRÉ, qui a souhaité arrêter sa fonction à la ligue, à Émilie SÉRY pour avoir su veiller sur notre situation financière, ainsi qu'à Monique BRUGIER, présente à la ligue depuis des dizaines d'années, d'abord secrétaire administrative puis trésorière, qui ne viendra plus en septembre prochain mettre sa patte dans les comptes et les règlements de factures et autres remboursements.

- le recrutement d'Émilie SÉRY, comme responsable administrative et financier, a permis de mettre aux normes administratives le fonctionnement de la ligue, les contrats et les relations de travail, en s'appuyant sur les professionnels du cabinet SOREGOR.

- L'AG fédérale a entériné la nouvelle architecture des formations, qui, vous sera présentée par Michel LÉVI DI LÉON, architecture permettant de rapprocher les diplômés fédéraux des diplômés d'état.

L'AG de Corse a validé le nouveau système de licences, avec 3 catégories : joueur, encadrant et VPT. Pour être encadrant (arbitre, entraîneur, soigneur, marqueur, dirigeant), un joueur devra prendre une seconde licence, et inversement.

Je terminerai en disant que vivre ensemble c'est aller dans la même direction : clubs, comité et ligue, salariés et élus, tous bénévoles, pour bien accueillir les 10 000 licenciés du volley-ball en Pays de la Loire et les conserver.

Nous surfons actuellement sur la vague des bleus, qui se distinguent actuellement en Nations Word League, et que je vous encourage à supporter au stade Pierre MAUROY de Lille lors du Final Six, en espérant à nouveau le titre mondial.

L'organisation à Nantes, en septembre 2019, des 1/8ème et 1/4 de finale du championnat d'Europe masculin sera à nouveau l'occasion de fédérer la famille du volley, autour de l'objectif d'accueillir 10 000 spectateurs salle XXL, et surtout d'accueillir tous les jeunes qui voudront rejoindre nos salles et nos aires de Beach volley, à condition que nous obtenions davantage de créneaux pour la pratique du volley, et que nous formions davantage d'entraîneurs, d'arbitres et de dirigeants.

L'enjeu est capital pour l'équipe en place lors de cette saison 2018-2019.

Nous aurons besoin de bénévoles pour réussir ce pari, avec le soutien du Conseiller Technique Sportif, Michel LÉVI DI LÉON, d'Émilie SÉRY et son équipe : Maud CHENARD, Émilie POTIRON, Serge BIRON, mais aussi Philippe DELAUNE et Alexis MUSTIÈRE, entraîneurs du pôle de Sablé. Une pensée enfin pour Karine ROSE qui a accompagné la ligue de 2004, après mon arrivée à la ligue, jusqu'à novembre dernier.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale, fructueuse et sereine, en remerciant particulièrement Michel MARSAULT et Françoise DE BERNON pour le soutien qu'ils m'ont apporté sur la dernière période.

Présentation du Rapport d'Activités par Michel MARSAULT, Secrétaire Général, Ligue Volley Ball des Pays de La Loire

Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui au Mans pour notre Assemblée Générale ordinaire. Je remercie le Comité Départemental de Sarthe Présidé par Christophe LUYSS pour l'organisation de cette journée de travail qui sera constructive. Elle sera l'occasion pour tous de pouvoir s'exprimer dans un contexte convivial et ainsi développer le volley sur notre territoire.

Dans votre dossier d'Assemblée Générale figurent l'ensemble des rapports.

Je vais ici vous faire un résumé.

1. Des chiffres

Au 1^{er} juin, 8653 personnes sont licenciées dans l'un des 101 clubs que comporte notre Ligue. Notons l'augmentation du nombre de clubs qui passe au-dessus de 100 avec une augmentation de 5% sur 3 ans. Les clubs créés sont principalement en Loire Atlantique, ce qui répond en partie à la demande des jeunes souhaitant faire du volley-ball au niveau fédéral. Reste un travail à réaliser pour l'accueil et la formation des jeunes en lien avec le comité de Loire Atlantique pour offrir un encadrement de qualité et des créneaux adaptés.

Nous devons rester vigilant sur les moyens mis en œuvre dans les autres départements pour pérenniser les clubs et le nombre de licenciés.

2. Travail des commissions

a. Haut niveau

Les 3 équipes Pros et leur structure club participent bien évidemment tout au long de la saison à des opérations de promotion du volley-ball et s'impliquent dans des actions citoyennes qui concourent à la visibilité de notre discipline et à son développement sur notre territoire. La Ligue partage leur actualité via Facebook notamment et continue le partenariat.

Saluons également, les bonnes performances de nos équipes pros. Les clubs se maintiennent à leur niveau de jeu. Le VBN termine 8ème de la saison régulière, le NRMV termine 10ème et s'illustre par son parcours en Coupe de France en se hissant jusqu'en demie finale et le SNVBA se classe à une marche du podium en terminant 4ème.

b. Sportive

Senior

La saison est moins satisfaisante que la précédente.

Concernant les résultats, nous regrettons la rétrogradation de l'ASB Rezé et la Roche VB de N3F en Pré-nationale, de Preux VB et Les Sables d'Olonnes de N3M à Pré-nationale, le SCO d'Angers de N2F à N3F et de N2M à N3M.

Nous félicitons pour leur accession au niveau supérieur, ASB Rezé 2 de N3M en N2M, Léo Lagrange de Pré-nationale à N3F, ASB Rezé 3 de Pré-nationale à N3M.

Et enfin notons aussi la participation avec brio de l'équipe de l'ASPTT Nantes au challenge Compét'Lib et qui se hisse à la 4^{ème} place.

La formation des marqueurs nous permet aujourd'hui d'être satisfait de la tenue des feuilles de match qui s'améliore d'années en années.

Nous déplorons malheureusement que pour non-respect des règlements : absence de sur-classement et non-respect des obligations DAF, 3 clubs ont été rétrogradés en départemental

Jeune

La saison s'est bien déroulée dans l'ensemble. Nous déplorons un forfait général en championnat honneur M17 masculin, Léo Lagrange. En ce qui concerne le contrôle des feuilles de match, les forfaits et les matchs perdus par pénalité restent trop importants.

Il est obligatoire de prévenir la ligue des reports de match de façon anticipée et de fixer vos horaires rapidement, pour le respect des équipes adverses et de l'organisation régionale.

Si tels comportements se poursuivaient, nous serions amenés à sanctionner les clubs défaillants.

c. Technique

La saison 2017-2018 restera une saison remarquable sur le plan de la performance de nos collectifs régionaux.

Nous remercions nos clubs formateurs de la qualité du travail réalisé qui contribue aux bons résultats. Malheureusement, nous notons une nouvelle fois que la professionnalisation de l'encadrement technique de nos clubs reste faible et plus particulièrement sur les équipes jeunes qui sont l'avenir du Volley ligérien.

Nous remarquons que les clubs qui ont investi dans un emploi sont plus souvent dans une dynamique de développement positive. Cela passe d'abord par la réalisation d'un projet de développement. A ce titre la Ligue peut vous accompagner dans cette démarche.

d. Pôle Espoir de Sablé Sur Sarthe

Nous restons à 16 joueuses cette année avec deux encadrants. L'ambiance est toujours bonne.

La Ligue a choisi d'augmenter le nombre d'heures du préparateur physique pour accentuer la performance physique des filles, ce qui porte ses fruits et ce qui va dans le sens du projet de salle de musculation décidé par le lycée partenaire.

Nous en profitons pour remercier le lycée pour la collaboration facilitante et l'investissement important réalisé dans la rénovation de l'internat pour améliorer l'accueil des jeunes.

Saluons les résultats obtenus : 1ères au mini-interpôles, 5èmes aux interpôles et place aux championnats du monde scolaire en République Tchèque.

Deux joueuses intègrent les CFC de Nantes et Quimper, une joueuse rentre à l'IFVB Toulouse et deux joueuses en équipe de France minime.

e. Section Sportive Scolaire de Rezé

La quinzième saison a été riche tant sur le plan humain que sportif. Le niveau technique a été élevé.

Nous constatons que la qualité de l'encadrement sportif, technique d'Arnaud POTHON et scolaire offert par le lycée place la section sportive sur un nombre de candidatures élevé qui dépasse le cadre de la Région des Pays de La Loire.

Saluons la nomination de Mélanie LE GALLO promue professeur référent de la section qui facilite amplement les relations entre les deux entités.

Félicitations pour leur 2nde place aux championnats de France UNSS excellence.

f. Arbitrage

L'arrêt de 5 arbitres en Nationale, l'augmentation des matchs pour les arbitres Fédéraux Panel C, et l'indisponibilité médicale de 3 arbitres en milieu de saison ont conduit à rendre cette saison difficile.

Près de 520 arbitrages LNV et nationaux ont été effectués cette saison (contre 430 l'année dernière), mais 18 matchs ont dû être rendus, faute d'arbitre disponible.

Au niveau de la Ligue, l'essentiel des désignations a été assuré, mais il a quand même manqué 19 arbitres cette année.

Un gros travail de formation doit être initié dès la saison prochaine, pour renouveler et compléter le nombre d'arbitres. La CRA est en train de faire un point sur les obligations des clubs pour vérifier si elles ont été remplies, et proposera des amendes pour les clubs qui abusent. Il est regrettable d'en arriver là, mais tous les clubs ne jouent pas le jeu et se désintéresse de l'arbitrage.

g. Statuts & règlements

La commission se félicite du très faible nombre de clubs dont les bureaux sont incomplets où les dirigeants non licenciés. En revanche du travail reste à faire sur les obligations des arbitres et des entraîneurs. En effet, concernant les arbitres les informations sont parfois inexactes au moment de l'engagement ce qui rend difficile le contrôle. Pour les entraîneurs, la commission conseille très vivement d'anticiper les besoins en formation des entraîneurs pour respecter l'obligation au niveau du diplôme.

Enfin, il est une nouvelle fois rappelé que la licence doit être saisie à partir du moment où le dossier est complet. Tout manquement entraîne un retard et une lourdeur dans la validation administrative des licences, retardant d'autant la possibilité pour le licencié d'apparaître sur une feuille de match.

h. Communication

La Ligue se félicite de la nouvelle charte graphique adoptée cette année selon le projet fédéral. Le travail initié sur la nouvelle définition du site internet se poursuit et doit encore s'améliorer notamment sur l'accès plus rapide à l'information.

La commission poursuit son travail de promotion du volley auprès du public scolaire. En effet, en lien avec la commission haut niveau, les posters des équipes pros ont été diffusés à des jeunes scolaires bénéficiant de séances de découverte du volley dans leur école et lors des matchs de Coupe d'Europe. Les opérations visant l'accentuation de la visibilité se multiplient avec notamment l'accueil de l'AG fédérale (120 participants) et la co-organisation des matchs de Ligue européenne féminine en juin dernier et la publication d'un article de deux pages dans un mensuel gratuit sportif nantais.

Afin de compléter les outils de promotion, la ligue a créé sa plaquette de présentation, pour en outre accompagner la recherche de financements privés.

i. Développement

La commission a suivi cette année plusieurs clubs dans leur développement pour les aider à réfléchir sur leur fonctionnement, leur structure et comment ils pouvaient se développer ou pallier leurs difficultés.

En ce qui concerne la labellisation, deux clubs ont atteint leur plus haut niveau : ASB Rezé et VB Nantes que nous félicitons. Nous comptons également, 3 clubs formateurs Excellence et 14 clubs Futur.

Elle a également accompagné les clubs dans leur ré affiliation au moment de la rentrée, sur le renouvellement des bassins de pratiques.

Enfin, la commission continue son travail collaboratif avec les comités pour harmoniser les projets de chaque entité et avancer vers des objectifs communs.

Un mot sur Festyvolley qui a encore connu une très belle réussite. Nous remercions Maud, Emilie POTIRON et Hugo pour l'organisation, le club de l'ASCED de Riaillé et tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation régionale.

j. Discipline

La commission a été saisie 1 fois cette année. Nous félicitons tout de même les clubs pour les efforts faits afin que les rencontres se déroulent dans le meilleur esprit sportif.

Pour terminer je veux remercier Emilie SERY notre Responsable Administrative et Financière et toute son équipe. Leur écoute et leur soutien auprès des clubs ont grandement favorisé la gestion et l'organisation de leur quotidien. Ensemble, nous devons continuer à travailler pour la promotion du volley dans notre région des Pays de La Loire.

Merci aux bénévoles du bureau et du comité directeur pour leur investissement au service de la grande famille du volley.

Demain, une nouvelle gouvernance prendra place et je souhaite vivement que la nouvelle équipe travaille sereinement. 2019, l'année des rendez-vous sportifs importants, dont l'organisation de la Coupe d'Europe masculine de Volley qui se déroulera à Nantes. Alors, rassemblons-nous pour gagner ces nouveaux défis qui nous attendent.

Je souhaite enfin remercier Claude GANGLOFF pour sa disponibilité, son engagement de tous les jours à la présidence. Demain il prendra d'autres fonctions qu'il exercera j'en suis certain avec beaucoup de cœur et de passion pour notre volley ball ligérien.

Sylvie FROQUET, Volley Ball Nantes

Juste pour compléter, je voudrais souligner l'ouverture d'une section sportive scolaire au collège Simone VEIL à St Joseph de Porterie à la rentrée prochaine.

Fabienne MANDIN MARTIN, Comité de Vendée de Volley Ball

Je souhaiterais revenir sur la Coupe Pays de La Loire Casal, en demandant s'il est possible que les garçons jouent la finale avant les filles et que la remise des coupes se fasse à la fin des deux finales. En effet, lors de la finale de Boufféré cette année, il s'est passé un moment de sexisme. Les filles après avoir joué leur finale en cinq sets ont laissé la place aux garçons sur le terrain. La remise de la coupe des filles a été faite en catimini pendant un temps mort des garçons, sous les tribunes. Les garçons ont eu droit à un show de présentation par l'organisateur, que les filles n'ont pas eu. Je souhaitais remettre les choses à leur niveau. Les filles se sont demandé quelle place elles avaient lors de cette finale, car elle a paru très petite, très éteinte, très minimisée. Le message passé n'est pas très positif. Vous qui étiez présent, vous avez dû voir ce qui s'est passé.

Jean Michel QUENTIN, président de la commission sportive

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec l'analyse que vous en faites. Le match des filles m'a plus intéressé que celui des garçons parce que d'une part il s'est joué en cinq sets. La remise des prix pour les filles s'est faite en catimini parce que j'ai moi-même posé la question, les filles ne souhaitaient pas rester jusqu'à la fin du match des garçons. J'ai donc demandé au président de Boufféré que je remercie, d'effectuer une remise rapide pour les filles, pour ne pas perturber le match des garçons. Néanmoins je prends acte de votre demande et l'année prochaine nous imposerons que les garçons jouent avant les filles. Ce que j'ai apprécié, c'est l'ambiance mise par l'animateur bénévole du club, mais nous pouvons en effet regretter qu'elle n'ait pas été aussi grande pour les filles.

Claire ABELLARD, présidente du club Angers Lac de Maine

Je souhaite savoir pour quelle raison, l'ASPTT Nantes a été requalifié pour le challenge compet lib' loisir ?

Jean Michel QUENTIN, président de la commission sportive

Je ne vais pas faire un procès. Il y a eu une commission d'appel qui a pris une décision, en connaissance du dossier, des rapports des uns et des autres. Quelque part cela « décoiffe » Angers Lac de Maine, même si je n'ai rien contre l'ASPTT Nantes, il y a eu une application faite en conséquence de la prise de conscience de la commission d'appel. Nous sommes bon joueur, nous suivons cette décision. Nous avons eu affaire à un règlement tordu, interprété par certaines personnes d'une certaine manière. Des situations comme celles-là ne doivent pas se reproduire. Le règlement devra être clair, net et non ambigu.

Claude GANGLOFF, président

Je me permets d'ajouter un point, ayant traité le dossier à l'époque. Le règlement a déjà été modifié. C'est la première année que la compétition a été mise en place de cette manière-là. Il a fallu essuyer les plâtres, malheureusement cela s'est mal terminé pour Angers Lac de Maine. Il y a eu un concours de circonstance, de textes mal ficelés. J'encourage au passage tous les comités présents à s'associer à cette opération pour organiser un championnat qualificatif avec leurs compet lib' y compris avec les fédérations affinitaires (Ufolep, Léo Lagrange, la FSCF). N'hésitez pas à échanger avec eux et à les associer à ce challenge compet lib'.

Liliane MANDIN, Volley Ball de Vendrennes

Je souhaiterais avoir une explication sur notre descente la saison prochaine.
Nous finissons 8^{ème} et vous allez chercher jusqu'au 5^{ème} de région pour la montée.

Jean Michel QUENTIN, président Commission Sportive Régionale

Nous avons mis en application depuis 12 saisons le tableau montées-descentes au niveau du pré-national vis-à-vis du national 3, qui a des répercussions sur le régional.

Effectivement, quand on prend le classement de fin de saison, Vendrennes est classé 8^{ème} et nous nous demandons pourquoi le club descend. C'est l'application stricte du règlement, tels que les tableaux les décrivent et ont été remis en Assemblée Générale 2016. Que vous posiez la question, c'est tout à fait logique, que vous soyez surpris, je trouve cela anormal. Si vous vous étiez inquiété de votre situation sportive en novembre, au niveau de votre classement, vous vous seriez rendu compte que vous frôliez la descente. Que vous l'appreniez de pleine face, et que c'est préjudiciable, je ne discute pas, mais je ne vois pas comment je pourrais faire accepter autre chose.

Quand vous dites que nous allons chercher les 3^{èmes} et 4^{èmes}, il est bien dit dans les règlements de montées et de descentes que systématiquement le premier de chaque poule monte quand nous avons une montée seulement et deux descentes, on va chercher le 3^{ème} ou le 4^{ème} ou le 5^{ème} on fait une poule classement ce qu'on appelle le tournoi des 2^{èmes} et 3^{èmes}, qui a eu lieu à Guéméné pour les filles cette année et à l'Île d'Yeu pour les garçons. Nous allons chercher en fonction du classement de ce tournoi. Il n'est pas question de dire « j'ai terminé 2^{ème} du classement de la poule B, je monte automatiquement si le premier ne monte pas ». J'avais déjà eu la question par la JS Couaines et j'avais déjà répondu dans le même sens. Je n'applique que le règlement tel qu'il a été écrit.

Liliane MANDIN, Volley Ball de Vendrennes

Le souci c'est que nous l'avons appris au moment du réengagement. Quand on a une feuille de match mal remplie, là on a un email, là on est au courant. Je trouve cela un peu petit.

Jean Michel QUENTIN, président Commission Sportive Régionale

Je ne pouvais pas prétendre donner des informations trop vite, si nous donnons des informations arrêtées trop vite en fin de saison, ensuite on ne comprend pas que l'on puisse faire marche arrière. Nous avons attendu que la fédération nous dise il y a tant de montées, tant de repêchages, ou pas de repêchages, partant de là nous avons finalisé les montées-descentes. Nous aurions envoyé un email 48 heures avant les engagements, pourquoi pas, la saison prochaine nous enverrons plus tôt ; mais n'attendez pas qu'on vous donne des choses définitives quand nous on est tributaire de la mise en place des championnats. Par exemple, jeudi dernier la fédération a encore sollicité l'ASB Rezé en féminin nationale 3 qui terminait 9^{ème} qui était appelé à être repêché. Si j'avais pris des dispositions bien avant, cela me serait revenu dans la tête.

Sébastien CAGNARD, ASPTT Laval

Concernant les Coupes des Pays de la Loire jeunes et seniors, est ce qu'il serait possible de ne pas les aligner sur les dates de Coupes de France mais sur les deux autres week end par mois pour que tous les clubs puissent participer sereinement en Pays de la Loire et en Coupe de France pour ne pas avoir à faire un choix entre une compétition ou l'autre.

Emmanuel CORVAISIER, Responsable Commission Sportive Régionale Jeune

L'année dernière nous avons proposé aux clubs que la Coupe Pays de La Loire jeune se calque sur les tours de Coupe de France Jeune. La nouveauté de la saison était que les équipes éliminées jusqu'au 4^{ème} tour soient reversées en Coupe des Pays de la Loire. Donc effectivement, vous êtes qualifié en Coupe de France vous jouez jusqu'au 4^{ème} tour vous êtes rebasculé en Coupe des Pays de La Loire. Vous ne pouvez pas faire à la fois la Coupe de France et la Coupe des Pays de la Loire. Mais ça a été proposé, on suit le règlement.

Sébastien CAGNARD, ASPTT Laval

L'année prochaine, nous pouvons peut-être changer. Il y a quatre week-end par mois, il y en a deux qui sont bloqués par la Coupe de France.

Jean Michel QUENTIN, président Commission Sportive Régionale

En accord avec tous les représentants présents à la réunion tripartite, sportive, technique et développement, nous avons expérimenté quelque chose l'année dernière, c'est-à-dire que le jour de la Coupe de France M17, on ne veut surtout pas de championnat Régional et Pré-national pour inciter les clubs ayant des jeunes M17 à participer à cette Coupe de France. Ce qui me semble aller dans le bon sens, cela me semble être une bonne solution. Dans la mesure où la Coupe de France est intéressante et que les clubs s'y attachent, nous allons faire en sorte de les amener à aller le plus loin possible et de les réintégrer à la Coupe Pays de La Loire quand ils ont été éliminés. Malheureusement, les calendriers ne sont pas extensibles.

Emmanuel CORVAISIER, Responsable Commission Sportive Régionale Jeune

C'est la catégorie M13 qui pose un problème car il n'y avait pas de championnat en catégorie M13, donc on ne joue qu'au niveau départemental et des clubs veulent jouer sur les 3 tableaux, le

département, la Coupe Pays de La Loire et la Coupe de France. C'est compliqué effectivement. Nous avons été sollicités pour changer sur le tour du 5 janvier et cela m'a été reproché sévèrement.

Claude GANGLOFF, président

Nous allons soumettre cette proposition d'aménagement à la commission sportive régionale.

Nicolas FELLER, Les Herbiers

Pour ajouter quelque chose, le fait que les dates soient sur le même week-end et de la savoir à l'avance, nous permet une meilleure organisation pour le club.

Nicolas LE BOULAIRE, président de la commission statuts & règlements QUORUM

Nombre de clubs : 86 présents ou représentés sur 101

86% de clubs présents ou représentés.

Nombre de voix : 371 sur 429

Le quorum est atteint.

Michel MARSAULT, Secrétaire Général

VOTE DES RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITE

Nous allons procéder au vote des rapport moral et rapport d'activités.

Qui est Contre ? Qui s'abstient ?

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Présentation du Rapport financier par Claude GANGLOFF, Président, Ligue Volley Ball des Pays de La Loire

Je remplace le trésorier absent, car démissionnaire.

Au niveau du bilan, nous avons des disponibilités, quelques créances et pas d'immobilisations, puisqu'en tant qu'association nous ne sommes pas propriétaire de bâtiments, nous avons juste un mini-bus et un peu de matériel informatique.

Au passif, des fonds propres qui nous permettent de tenir un petit peu plus de six mois sur le fonds de roulement et de prévoir d'éventuelles difficultés, avec très peu de dettes.

Concernant le résultat de l'exercice, un total de charges et produits d'exploitations de 390000€ dont un peu moins de la moitié des charges représentées par la masse salariale.

Très peu de dotations aux amortissements, cela concerne le mini-bus. Quelques charges exceptionnelles qui concernent des opérations antérieures apurées cette année (dettes clubs qui traînent et que nous ne récupérons pas car ils n'existent plus).

Du côté des produits, le chiffre d'affaires se compose des engagements, des licences, des affiliations qui représentent 2/3. Les subventions, qui sont à la baisse de 10 000 € par rapport à l'an dernier. On retrouve la baisse du CNDS, notamment. Les produits exceptionnels concernent l'AG de la fédération, et l'évènementiel. (Ligue Européenne).

Le résultat est positif à hauteur de 3593.90€.

Présentation du Rapport des vérificateurs aux comptes par Michel MARSAULT, Secrétaire Général, Ligue Volley Ball des Pays de La Loire

Sylvie FROQUET, Volley Ball Nantes

Quand nous allons sur le site internet de la Ligue, j'ai regardé l'emploi et j'ai vu qu'il y avait un poste de 19h au groupe 6. J'ai été surprise.

Claude GANGLOFF, président

Nous avons juste Emilie SERY qui est à 28h et au groupe 6, responsable administrative et financière, selon l'application de la CCNS.

Michel MARSAULT, Secrétaire Général

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Nous allons procéder au vote du rapport financier

Qui est Contre ? Qui s'abstient ?

Abstentions : 23 voix : 12 voix (VOLLEY BALL NANTES) 7 voix (CONCORDE DE COUËRON) 2 Voix (ASC DERVALAISE) 2 - 2 voix (VOLLEY GUEMENEEN)

Pour : 348 voix

Contre : 0

Adopté à la majorité des voix

Claude GANGLOFF, président

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous allons procéder au vote de l'affectation du résultat dans le report à nouveau.

Qui est Contre ? Qui s'abstient ?

L'affectation est adoptée à l'unanimité.

Présentation des tarifs par Claude GANGLOFF, Président, Ligue Volley Ball des Pays de La Loire

Augmentation de 1,4% en tenant compte de l'augmentation de la FF Volley.

La part du beach volley est faible, pour encourager la pratique.

La part du para-volley est nulle contrairement à la FF Volley.

La FF Volley a mis en place un nouveau système de licences, en séparant la licence joueur de la licence encadrant (encadrement et dirigeant).

La FF Volley a mis en place des tarifs remisés pour les nouvelles affiliations, opportunité intéressante pour les clubs affinitaires qui souhaitent une affiliation fédérale et pour un licencié qui prend deux licences dans deux GSA différents.

Le licencié à un même numéro pour deux licences, comme pour le beach-volley.

Les deux licences peuvent être prises à deux moments différents.

Pour précision, les marqueurs et les dirigeants n'ont pas besoin de certificat médical.

La FF Volley a changé d'assurance et est passé de Generali à la Maif.

Augmentation de la cotisation régionale et de l'engagement des équipes.

Michel MARSAULT, Secrétaire Général

VOTE DES TARIFS

Nous allons procéder au vote des tarifs

Qui est Contre ? Qui s'abstient ?

Abstention : 92 voix : 11 voix (CLUB VOLLEY DETENTE 44) - 4 voix (VOLLEY BALL ST SEBASTIENNAIS) - 3 voix (AS. SPORTIVE SAINT DONATIEN) - 5 voix (NANTES PLAISIR DU VOLLEY BALL) - 4 voix (VOLLEY BALL CENTRE MAUGES) - 3 voix (LA CHRISTINA VOLLEY BALL) - 2 voix (ENTENTE SPORTIVE ST LEGEOISE) - 7 voix (LEO LAGRANGE) - 4 voix (EVEIL SPORTIF FLORENTIN) - 1 voix (ASVBF FULGENTAIS) - 6 voix (LA BAULE VOLLEY-BALL) - 2 voix (JEUNE GARDE DE L'ERDRE SUCE) - 12 voix (SAINT NAZAIRE VB ATLANTIQUE) - 4 voix (MOUETTE VB POULIGUENNAISE) - 3 voix (ASC ERDRE DONNEAU)

LECLERC CHOLET VOLET – 9 voix (PREUX VOLLEY BALL ST HERBLAIN) – 4 voix (VIGNEUX VOLLEY BALL) – 5 voix (ESVB HAUTE GOULAIN) – 3 voix (VOLLEY BALL DU LAC)

Pour : 256 voix

Contre : 23 voix : 12 voix (VOLLEY BALL NANTES) - 7 voix (CONCORDE DE COUËRON) - 2 voix (ASC DERVALAISE) - 2 - (VOLLEY GUEMENEEN)

Adopté à la majorité des voix

Christian BOUCHET, Léo LAGRANGE

Vous avez indiqué dans les tarifs une amende de 1000 € pour non-participation au TQE.

En 2017-2018, cette ligne n'apparaissait pas. Ce qui avait été voté pour 2017-2018, c'était moins 6 points. Le passage des moins 6 points à 1000 € n'a pas été adopté par une Assemblée Générale. Je souhaiterais avoir une explication.

Claude GANGLOFF, président

La décision de transformer les -6 points qui avaient été jugés durs au niveau sportif en 1000 € d'amende avec déduction d'un certain nombre d'actions de développement constatées dans le club concerné selon un catalogue d'actions.

Cela a été voté en mai 2017, avant l'Assemblée Générale 2017. Tous les procès-verbaux des comités directeurs sont supposés être validés par l'Assemblée Générale. Trois clubs ont été concernés cette année. Ce n'était pas dans le tableau des amendes, mais cela avait été adopté, elle avait été oubliée et mise cette année pour être en accord avec la décision votée.

Les actions réalisées font que par exemple, les Herbiers ne versent rien, car les efforts ont été réalisés et constatés pour réduire considérablement l'amende de départ au niveau des actions de développement. Ce qui est moins le cas de l'ASCA qui a dû verser 250€ et Léo Lagrange qui doit 510€.

Christian BOUCHET, Léo LAGRANGE

Le comité directeur a décidé de changer les -6 points en 1000€ et un vote en assemblée générale mériterait de valider ce type de changement. Il y a une anomalie technique car cela n'a pas été voté. Je ne mets pas en cause la décision du comité directeur. Mais il n'y a pas eu assez d'information auprès des clubs en disant « attention de n'est pas -6 points mais c'est 1000€ ».

Les conséquences ne sont pas les mêmes, on ne réfléchit pas de la même manière quand on engage des équipes. Sportivement, on acceptait les -6 points, une ardoise de 1000 € ce n'est pas pareil. Les conséquences financières sont graves pour un club.

Pour le TQE vous nous demandez de juger après deux entraînements la participation de nos M17 et vous nous posez la question si nous savons si notre équipe en pré-nationale se maintiendra ? Nous connaissons le niveau de nos joueuses et visions la montée.

Jean Michel QUENTIN, président Commission Sportive Régionale

J'ajoute qu'en juin 2017, le président de Léo Lagrange a effectivement confirmé qu'il n'était pas capable d'engager une équipe M17 car les inscriptions se faisaient en septembre, après la rentrée scolaire, que la volonté de ne pas engager d'équipe m17 en TQE était clairement affichée. A l'époque, les - 6 points ont aussi fait réagir fortement. Je ne suis pas d'accord pour revenir en arrière.

Françoise DE BERNON, vice-présidente

Lors de notre réunion avec le club de Léo Lagrange, nous avons abordé le sujet et vous avez indiqué que vous feriez appel si vous étiez amendé., je vous engage donc à faire appel de la décision.

Réduction des charges au maximum, principalement sur le fonctionnement, liée au départ de K. ROSE.
Réduction de frais d'arbitrages.
Le Pôle Espoir est en augmentation de charges dû à l'achat d'un mini-bus qui sera amorti sur 5 ans.
Baisse de l'affectation des licences sur le fonctionnement pour d'autres commissions.
Baisse des subventions (CNDS, Région)
Le championnat d'Europe masculin n'a pas été comptabilisé.
La FF Volley nous aide beaucoup.

Sylvie FROQUET, Volley Ball Nantes

L'argent versé par la FF Volley, vous nous avez dit que cet argent provenait des actions des clubs et des comités ?

Françoise DE BERNON, vice-présidente

Nous avons suivi les critères fédéraux et avons reversé une partie des AAL aux comités.
Nous avons fait une déclinaison régionale et en fonction des actions de chaque comité.
Nous sommes partie du principe que ce n'est pas parce qu'un département avait beaucoup de licenciés qu'il faisait beaucoup d'actions de développement.

Claude GANGLOFF, président

J'ajoute que dans cette aide aux ligues, il y a 5000€ d'aide au Pôle.

VOTE DU BUDGET 2019

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Abstentions : 46 voix : 12 voix (VOLLEY BALL NANTES) - 7 voix (CONCORDE DE COUËRON) - 2 voix (ASC DERVALAISE) - 2 voix (VOLLEY GUEMENEEN) - 11 voix (CLUB VOLLEY DETENTE 44) - 4 voix (VOLLEY BALL ST SEBASTIENNAIS) - 3 voix (AS. SPORTIVE SAINT DONATIEN) - 5 voix (NANTES PLAISIR DU VOLLEY BALL)

Pour : 325 voix

Contre : 0

Adopté à la majorité des voix

Appel à candidature par Michel MARSAULT, Secrétaire Général, Ligue Volley Ball des Pays de La Loire

Candidature de V. DUCASSE au comité directeur. N'étant pas licencié actuellement, il sera coopté par le comité directeur et sa candidature sera voté à l'assemblée générale 2018.

Madame BICKERT, médecin du pôle est présentée comme futur médecin de ligue, en remplacement de Maryse DUPRÉ.

Présentation de la refonte des diplômes, par Michel LEVI DI LEON, Conseiller Technique Régional

Il y a des brevets professionnels dans le volley-ball qui sont difficiles et l'état nous a demandé de les revoir. Ils ont été divisés en 4 UC.

Le Ministère nous a demandé d'en profiter pour remettre à plat notre dispositif fédéral pour faciliter le passage. Pour ceux qui souhaitent se professionnaliser à terme, ils ont tout intérêt à cumuler un maximum de compétences fédérales parce que cela n'existait pas avant. Nous n'avons pas de passerelle entre les diplômes fédéraux et ceux d'état.

A la question d'accorder un peu plus de temps à l'entraîneur pour passer le deuxième niveau, la réponse est que nous allons étudier cette demande pour envisager de leur laisser un peu plus de temps qu'un an.

Les dates sont mises sur le site de la Ligue.

Le stage initiateur sera pendant le CRE (du 26 au 28 octobre 2018) de la Toussaint et le CRE de Noël (début janvier 2019).

Quand un club de sollicite à partir de 8 personnes, je me déplace pour une formation en intra.

Présentation du projet D.A.F., par Nicolas LÉBOULAIRE, président de la Commission Régionale Statuts & Règlements

Saison 2018 - 2019

DAF des clubs régionaux

Attention : l'ensemble des éléments du présent document n'est valable que pour les clubs dont l'équipe première évolue au niveau des championnats de la ligue. **Il ne faut en aucun cas le prendre pour les couvertures d'équipes évoluant en nationale.**

Les règles concernant les DAF s'entendent pour l'équipe première de plus haut niveau et pour chaque genre d'un club.

Licences

- en pré-nationale : 16 licenciés jeunes dont 10 de même genre que l'équipe senior à couvrir ;
- en régionale : 10 licenciés jeunes dont 6 de même genre que l'équipe senior à couvrir.

Pour le quota de licences, seules les licences compétition volley-ball sont prises en compte.

Les licences jeunes tiennent compte des licences compétition volley-ball des catégories M7, M9, M11, M13, M15, M17 et M20, ainsi que baby.

Le nombre minimal de licences est à obtenir avant le 31 janvier de la saison en cours. Le club qui ne dispose pas du nombre réglementaire de licences compétition volley-ball à cette date est sanctionné d'une amende par licence manquante indiquée dans le tableau des cotisations et pénalités. Il bénéficie d'un délai pour régulariser sa situation jusqu'au 30 avril de la saison : passée cette date, le club encourt la rétrogradation administrative de l'équipe concernée par les DAF dans la division immédiatement inférieure (*voir le paragraphe Sursis à la rétrogradation*).

Unités de formations

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| ○ Equipe évoluant en pré-nationale | 2UF nécessaires |
| ○ Equipe évoluant en régionale | 1UF nécessaire |

Les unités de formation s'obtiennent avec les actions suivantes* :

- | | |
|--|-----------------|
| ○ Equipe évoluant en 6x6 (M20, M17, M15) | 1UF |
| ○ Equipe évoluant en 4x4 (M15, M13) | 1UF |
| ○ Equipe évoluant en 3x3 (toutes catégories) | ½ UF (1UF max) |
| ○ Equipe évoluant en 2x2 (M11, M9) | ½ UF (1UF max) |
| ○ Equipe M17 évoluant en 4x4, équipe M13 évoluant en 2x2 | ½ UF |
| ○ Ecole de volley | 1UF |
| ○ Convention validée | ½ UF (1 UF max) |

() : la CRSR peut décider d'attribuer un nombre d'unités de formation pour les équipes participant à un championnat non mentionné dans la liste.*

Les équipes jeunes octroyant des Unités de Formation doivent être du même genre que celui de l'équipe à couvrir (sauf pour les écoles de volley, les championnats M9 et M11 ainsi que pour les conventions).

Les équipes doivent être engagées en championnat régional ou départemental (donc à l'exclusion de toute épreuve de coupe éliminatoire).

Les regroupements de licenciés sont autorisés mais seul le club support pourra bénéficier des DAF de l'équipe ainsi constituée.

Un club qui obtient moins de 50% des Unités de Formation demandées (soit moins de 1 UF pour une pré-nationale et moins de ½ UF pour une équipe en régionale), encourt la rétrogradation administrative de l'équipe concernée par les DAF dans la division immédiatement inférieure.

Un club qui n'obtient pas l'intégralité des Unités de Formation requise mais qui en obtient au-moins de 50%, encourt la rétrogradation administrative de l'équipe concernée par les DAF dans la division immédiatement inférieure, avec ou sans sursis. En cas de sursis, le club est sanctionné d'une amende par ½ Unité de Formation manquante notée sur le tableau des cotisations et pénalités).

Equipe jeunes

Couverture d'une équipe évoluant en régionale

Un club dont l'équipe joue en régionale doit engager et faire participer une équipe au tournoi qualificatif en début de saison en championnat jeune élite 4x4 ou 6x6.

En cas de non-respect de cette règle, le club concerné se verra sanctionné par une amende indiquée dans le tableau des cotisations et pénalités

Couverture d'une équipe évoluant en pré-nationale

Un club dont l'équipe joue en pré-nationale doit engager et faire participer une équipe au tournoi qualificatif en début de saison en championnat jeune élite 6x6.

En cas de non-respect de cette règle, le club concerné se verra sanctionné par une amende indiquée dans le tableau des cotisations et pénalités

DEROGATION 2018-2019

L'inscription et la participation au Tournoi qualificatif ELITE sont obligatoires.

En fonction du nombre d'inscrits et participants par genre et catégories, et du résultat lors du tournoi, le club qui souhaiterait ne pas participer au championnat Elite la saison 18/19, il aura la possibilité de demander le sursis pour une saison de ne participer qu'au niveau Honneur ; il devra en faire la demande écrite auprès de la commission sportive dès les résultats connus de ce tournoi, la-dite commission étudiera avec attention suivant différents critères (joueur nouvellement licencié par exemple) et validera positivement ou non cette demande en inscrivant l'équipe concernée en Championnat Honneur

Cette dérogation est applicable pour la saison 2018-2019.

Un groupe de travail va être constitué pour travailler sur le sujet.

Sursis à la rétrogradation

Un club qui ne respecte pas un seul des principes DAF (licences, Unités de Formation, équipe jeunes) entraîne une amende indiquée dans le tableau des cotisations et pénalités : celle-ci pourra être diminuée selon les actions de développement réalisées (*voir le catalogue d'actions développement*).

Le non-respect d'au-moins deux principes DAF (licences, Unités de Formation, équipe jeunes) entraîne la rétrogradation administrative automatique de l'équipe concernée par les DAF dans la division immédiatement inférieure. Le club pénalisé d'une rétrogradation administrative avec sursis ne peut prétendre à l'accession dans la division supérieure à l'issue de la saison en cours de l'équipe concernée par cette rétrogradation.

Un même club ne peut pas bénéficier du sursis deux années consécutives pour le non-respect du même principe DAF : dans ce cas, le club sera rétrogradé automatiquement à la fin de la deuxième saison.

Un club qui évolue en régionale suite à une montée en fin de saison précédente dispose d'un sursis d'un an au respect des principes DAF.

Cas particuliers

Cas de 2 équipes au niveau régional

Un club ayant une équipe masculine et une équipe féminine au niveau régional (à l'exclusion de toute équipe en national) peut remplir ses obligations DAF sans faire la distinction de genre pour ce qui concerne le nombre de licences jeunes et d'UF exigé, tout en cumulant les obligations de chaque équipe. Il lui faudra respecter l'obligation d'engager des équipes jeunes au tournoi de qualification de début de saison dans chaque genre.

Cas d'une équipe au niveau national et d'une équipe au niveau régional dans un genre différent

Si un club possède une équipe d'un genre au niveau national et une équipe de l'autre genre au niveau régional, il est possible de remplir les obligations DAF pour l'équipe de niveau régional sans faire la distinction de genre en utilisant le complément aux obligations DAF de l'équipe de niveau national uniquement si la couverture DAF national est acquise.

Attention : il n'est pas possible d'utiliser les DAF du genre de l'équipe au niveau régional pour couvrir les obligations DAF de l'équipe au niveau national.

Cahier des charges Ligue Pays de la Loire

Pour la validation d'une école de volley (différent du cahier fédéral)

- Le créneau horaire de la séance doit se terminer à 19h au plus tard, au-moins une fois par semaine ;
- Couvrir une tranche d'âge comprise dans les catégories M7 à M11 ;
- Participer soit à une activité de regroupement des écoles de volley organisée par les comités départementaux au-moins 3 fois dans l'année soit à un championnat M9 et M11. Dans ce dernier cas, les équipes engagées en championnat ne peuvent pas compter dans les unités de formation ;
- Être composé au minimum de 10 (couverture équipe pré-nationale) ou 8 (couverture équipe régionale) licenciés compétition volley-ball, les licences pouvant compter pour les DAF ;
- Être encadré par un entraîneur diplômé ou en cours de formation ER1 (au-moins le certificat d'initiateur VB ou le module « accueil formation jeunes ») ou BP JEPS. A défaut, une validation par acquis de l'expérience peut être obtenue auprès du CTS ;
- Utiliser exclusivement des ballons légers (200 à 250g maximum).

Les comités départementaux sont garants du respect de ce cahier des charges régional.

Pour la validation d'une convention scolaire

Une convention peut être passée avec une université, un lycée, un collège, une école primaire ou une association sportive scolaire ou universitaire (USEP, UNSS, USGEL, FF Sport U).

- La convention doit être signée par le chef d'établissement et le président du club : une copie doit être transmise au Comité Départemental ou à la Ligue Régionale;
- Les actions conventionnées doivent être planifiées sur un minimum de 6 journées différentes ;
- Le calendrier des actions programmées doit être inscrit dans la convention.

Le Comité Départemental ou la Ligue Régionale vérifieront auprès de l'établissement que les actions conventionnées ont été réalisées.

Olivier XX des Herbiers

Pour couvrir les obligations d'une pré-nationale féminine, est-ce qu'une équipe 6x6 masculine peut faire le tournoi qualificatif ?

Nicolas LE BOULAIRE, président de la commission statuts & règlements

Non, il faut que l'équipe soit du même genre.

Benjamin RIGAUD, AS CHAPELLE SAINT AUBIN

Si nous ne participons au TQE, on ne peut pas prétendre à la montée ?

Si nous participons au TQE et qu'on perd tout, l'équipe continue en élite ?

Nicolas LE BOULAIRE, président de la commission statuts & règlements

Oui, si vous ne participez pas au TQE, vous ne prétendez pas à la montée.

Oui, c'est ce qui a été voté à l'assemblée générale d'il y a deux ans.

S'il y a 8 équipes, elles continuent en élite, les autres sont basculées en honneur. C'est la participation au TQE qui compte.

Jean Etienne TIGNON, ST LEGER SOUS CHOLET

C'est dommage de devoir inscrire obligatoirement participer au TQE en élite pour des M15 région dans le cadre des obligations DAF, surtout lorsqu'on a des débutantes dans le groupe. Nous risquons de ne pas en avoir l'année prochaine.

Christian BOUCHET, Léo Lagrange

Lorsqu'il y a seulement 6 équipes inscrites, cela veut dire que d'office, elles restent en championnat élite toute l'année ? On envoie des équipes se prendre des « tôles » toute l'année ? Cela ne va pas développer le volley ball au sein du club. Cela doit être un choix de formation du club. On doit avoir suffisamment de recul pour savoir si notre équipe peut ou non participer au TQE. Si on les a à peine vu et qu'on les envoie dans ces conditions, l'année prochaine ils iront faire du basket ou un autre sport. Si on les juge trop faible, on devrait pouvoir se retirer et les former au moins un an.

On a plus d'obligations en régionale qu'en nationale.

Le renouvellement des jeunes est aussi mis en cause par l'évolution de la compét'lib.

Michel LEVI DI LEON, Conseiller Technique Régional

Les obligations qui ont été mises en place, ne sont pas sur un one shot mais sur de la longue durée. Quelle stratégie au sein de mon club je peux mettre en place, pour construire sur la durée. Quelle formation je leur donne pour évoluer et à terme évoluer dans le championnat élite.

La problématique est que le règlement est récent, que les clubs s'en sont emparés ou pas, l'ont préparé ou pas ?

Peut être que le règlement n'est pas bon ? Dans ce cas, au lieu de passer par des vœux clubs, intégrer les commissions en exposant les problématiques réelles que vous avez dans vos clubs. Les représentants n'ont pas tous les cas qui existent. En travaillant dans la commission.

Ces obligations ont été mises en place car le renouvellement des joueurs est en danger, la moyenne d'âge des joueurs des équipes régions et pré-nationales n'est pas en baisse.

Si les clubs ne s'emparent pas d'une politique de développement des jeunes, les clubs sont en danger.

Claude GANGLOFF, président

La deuxième solution ponctuelle est aussi le prêt de joueur.

Benjamin RIGAUD, AS Chapelle Saint Aubin

Nous avons un turnover cette année de 90% avec en moyenne 60-70% et je ne vois pas comment créer des équipes à un mois d'un match, d'un TQE surtout. Sur les populations de joueurs, en jeune j'ai des filles et en seniors des garçons donc derrière comme couverture d'équipe c'est impossible.

Emmanuel CORVAISIER, Responsable Commission Sportive Régionale Jeune

Il faut savoir que dans les autres disciplines les DAF sont beaucoup plus sévères et il y a même des ententes de clubs qui sont mis en place pour pallier des DAF.

C'est l'ancienne responsable sportive jeune qui avait mis en place les championnats régions jeune 6x6 à la demande des clubs. A l'origine il n'y avait que le niveau élite, les autres étaient à la disposition des comités. La Ligue a bien voulu prendre en charge les championnats honneurs. Enfin, on parle du TQE depuis 2 ans au sein de réunions sportive et statuts & règlements.

On peut mettre en place une dérogation sur le fait de rebasculer en honneur si l'équipe n'a pas le niveau pour être en championnat élite ?

Jean Michel QUENTIN, président de la commission sportive

Proposition d'une dérogation, en laissant la Ligue la possibilité d'étudier après la participation au TQE de maintenir l'équipe au championnat élite ou pas ?

Nicolas FELLER, Les Herbiers

Le cas a déjà été vécu cette année, puisque St Barthélémy a été reversé en honneur, suite à la participation au TQE.

VOTE DU PROJET DAF

Abstention : 0 voix

Pour : 368 voix

Contre : 3 voix (AS CHAPELLE SAINT AUBIN)

Adopté à la majorité des voix

Présentation de l'étude des vœux, par Claude GANGLOFF, Président, Ligue Volley Ball des Pays de La Loire

Vœu St Léger Sous Cholet - reçu le 30/04/2018

Le club de St Léger souhaite que les DAF pour une équipe régionale n'est plus la condition d'avoir des équipes jeunes du même sexe que l'équipe senior. Tous les efforts faits dans les clubs pour récupérer des jeunes ne sont pas toujours ciblés en fonction de l'équipe senior et c'est dommage de la sanctionner.

Le vœu a été refusé, car le sursis permet de ne pas sanctionner un club si un seul principe DAF devait manquer. Le nouveau projet DAF va dans ce sens.

Par ailleurs il est souhaitable de pouvoir alimenter à terme l'équipe seniors en jeunes du même genre.

Vœu AS Landaise - reçu le 24/04/2018

Nous concernant, notre équipe M15F Honneur se trouvant dans la poule A (6 équipes), leur championnat s'est terminé très tôt, le 17 mars. Pas facile de mobiliser joueuses pour les entraînements jusqu'à fin mai. La recherche de match amicaux contre les équipes de l'autre poule est difficile car l'autre championnat poule B se termine un mois plus tard. Peut-être qu'un match officiel entre les 1ers, 2ème, 3ème,... des 2 poules pourrait clôturer la saison. Mais je comprends tout à fait la difficulté d'organiser un championnat avec 2 poules dont le nombre d'équipes est différent.

Cette demande est considérée comme un souhait et sera étudié par la commission sportive pour la saison prochaine.

Vœu de l'Huisserie - reçu le 15/04/2018

Actuellement, il est demandé de saisir le résultat avant le Dimanche soir 20h. Mon vœu serait que la saisie puisse être réalisée avant le lundi matin 8h.

Le vœu a été refusé, en raison des résultats accessibles par la presse le dimanche soir. Des outils comme le smartphone permettent de saisir les résultats facilement et instantanément après le match.

Vœu de Oya Volley Ball - reçu le 01/05/2018

DAF - Equipe pré-nationale

Obligation d'une équipe élite 6 x 6

Cette obligation est complètement décalée avec la réalité du volley-ball dans la région.

Aujourd'hui de moins en moins de clubs sont en mesure de présenter une équipe 6 x 6 élite.

Par ailleurs, lorsqu'il ne s'agit pas d'un problème d'effectif, c'est un problème de niveau.

> Pour les jeunes

Un club devant couvrir une équipe pré-nationale devra engager une équipe en 6 x 6 région élite même si celle-ci n'a pas le niveau.

C'est tout simplement au détriment des jeunes joueurs.

Il faut engager ses équipes jeunes dans des championnat adaptés à leur niveau.

Vu le contexte actuel, il est nécessaire de mettre en priorité le plaisir des jeunes pour ne pas les perdre tout simplement. Ce plaisir passe par l'engagement dans un championnat adapté au niveau de l'équipe.

4 x 4, 6 x 6 honneur ou 6 x 6 élite

Vœu à étudier selon le nouveau projet DAF 2018-2019.

Intervention de Marion DEBOUCHE,

Nous sommes dans un contexte de mouvement, il y a un chantier national sur la gouvernance du sport qui est en construction avec un certain nombre de cycles, de réunions auxquelles sont associés l'ensemble du mouvement sportif, les fédérations, les collectivités territoriales, ainsi que la santé et l'économie, pour rénover le modèle sportif français. Certaines décisions vont être tranchées en juillet pour une mise en place à la rentrée avec une loi « sport et citoyenneté » votée en 2019. Une structure nationale à deux têtes va être créée. Une tête sur la haute performance avec Claude ONESTA qui gère une équipe qui sera composée d'une délégation ministérielle sport de haut niveau et la M.O.P. qui intégrera la performance de l'INSEP. Et la deuxième tête sera sur le développement du sport de masse qui reste pour le moment compliqué dans le fait de se projeter sur l'organisation. Tout est en construction. Cette structure devrait regrouper les collectivités territoriales, l'Etat, le mouvement sportif et les entreprises. Les fonds du CNDS devraient au sein de cette structure nationale. A confirmer.

Nous serons tous impactés. Il n'y a pour le moment pas de chef de file entre les collectivités régionales, départementales et les communes.

Sur le CNDS 2018, on ne peut que regretter la baisse des crédits sur la Région depuis un certain nombre d'années -23.5% dont 50% pour l'emploi.

Un nouveau fonctionnement mis en place selon 4 axes : publics éloignés de la pratique, les femmes et les jeunes filles, les jeunes et les personnes défavorisées, les personnes en situation de handicap.

5 territoires expérimentaux vont être soutenus : 1 par département.

Ombrée d'Anjou (49), Chateaubriand-Derval (44), Brûlon (72), Mont des avaloirs (53), Sèvre Autise (85), suite à la baisse des crédits.

Je remercie les ligues et les comités du volley ball de nous avoir présenté leurs projets de développement.

Il y a également, une chute des demandeurs 900 sur 10000 associations. Les critères ont évolué, il y a une orientation sociale, on ne finance la formation des sportifs. Votre interlocuteur de proximité sur ce sujet n'est plus l'état mais les communes.

Je suis convaincue qu'une association dans une commune c'est de l'éducation, de la cohésion sociale, de la santé et que vous êtes d'intérêt général, les orientations sont celles énumérées et on se doit de les appliquer en bonne intelligence avec les collectivités.

Je salue le travail de Michel LEVI DI LEON, cadre technique régional sur le travail réalisé au niveau du volley ball, le travail de l'équipe technique régionale. J'ai bien noté la problématique de renouvellement des bénévoles il faut essayer de travailler dessus et ce n'est pas facile, il n'y a pas de solution magique.

Les résultats du Pôle de Sablé qui est une belle vitrine pour les pays de la Loire qui a d'excellents résultats. Nous soutenons vraiment ce Pôle et au regard des résultats sportifs d'alimentation du haut niveau, tant que les budgets sont là.

Nous avons mis en place une instance de concertation en Pays de La Loire avec les collectivités territoriales pour essayer de s'harmoniser sur la déclinaison des projets de performances fédéraux, sur le suivi socio-professionnel des sportifs et puis sur la valorisation des atouts des Pays de La Loire, comme base arrière, dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques.

Je remercie Claude pour le travail exceptionnel qu'il a conduit pendant ces années, son investissement sans faille à la tête de la Ligue sans qui il aurait été beaucoup plus difficile de développer le volley ball dans la Région. Il a toujours assuré la représentation institutionnelle et faire le lien avec les services de l'état et je l'en remercie.

Arnaud, Ste Florence

Est-il possible d'avoir un double surclassement sur M13 ? Le niveau dans lequel est évolue n'est pas assez élevé.

Michel LEVI DI LEON

C'est la commission médicale centrale qui donne son accord. C'est à eux qu'il faut s'adresser.

Elle pourra juste faire les entrainements.

Par rapport au règlement, nous avons mis en place le triple sur-classement régional qui s'adresse aux jeunes répertoriés comme faisant partie de potentiels particulièrement précoces et ces joueurs-là, des M15, on leur proposera de jouer en sénior. Le règlement n'est pas fait pour compléter une équipe départementale. Il ne peut être que pour de la région, pré-nationale.

Pierre MONCANIS, SCO Angers

Avec l'arrêt de Claude, pourrait-on avoir des éléments de réponse sur la gouvernance de la Ligue ?

Michel MARSAULT, Secrétaire Général

Il va falloir trouver un remplaçant pour une demie-olympiade.

Le comité directeur s'est réuni ce matin et aucun membre n'a pas candidaté.

Nous n'avons pas de trésorier non plus.

Le Secrétaire Général assure l'intérim en attendant.

Claude GANGLOFF, président

Il y a un nouveau comité directeur le 9 juillet.

Si à l'issue de ce comité directeur, un(e) présidente(e) n'a pas été élu, le comité directeur devra démissionner avec nouvelle élection en septembre.

Présentation des champions régions, par Emmanuel CORVAISIER, responsable commission sportive régionale jeune et Jean Michel QUENTIN, président commission régionale sportive.

Intervention de Yannick SUPIOT, président du Comité Régional Olympique et Sportif.

J'ai entendu au début de votre Assemblée Générale qu'il y a un seul club labellisé sport santé. Je vous invite à faire la démarche, c'est gratuit, c'est facile, il n'y a pas de sujet complexe. Je vous invite à vous rapprocher du CROS, il y a un salarié en charge de la labellisation niveau 1 et ça peut servir dans l'octroi à terme de subvention, puisque l'état revendique une labellisation pour l'octroi de subventions. Un suivi sera fait au CROS.

Avec le personnel de l'état sur le territoire, il y a d'excellentes relations. Au niveau de l'état, ça ne va pas. L'état avec le mouvement sportif, cela va devenir dramatique. Au niveau associatif, on nous demande de travailler sur notre cœur de métier en nous débrouillant par nos propres moyens, en faisant de la politique de la ville, du sport santé, du sport en entreprise, du social... sans moyens de faire le cœur de métier. Le monde associatif ne va plus pouvoir remplir ses missions principales. On nous préconise d'augmenter le tarif des cotisations. Le sport est l'activité principal d'équilibre de la société, au niveau éducatif, au niveau social. Il y a des structures commerciales qui existent et qui accueilleront les pratiquants. Mais ce n'est pas la majorité et il manquera des bénévoles. 30% des clubs qui n'ont pas fait de demandes CNDS. Nous sommes la première région sportive de France. Depuis 4 ans, on baisse en termes de crédits, en termes de salariés et on nous demande faire 10 fois plus.

Lundi matin, nous avons une réunion sur la répartition du CNDS et le CROS risque de quitter la table des discussions. Il va falloir que le mouvement sportif, nous soyons solidaires. Prenons l'exemple du foot, on pense qu'ils ont de l'argent mais ils ont plus de licenciés à gérer et chaque sport à sa spécificité.

Je remercie la Ligue d'avoir signé la motion qui a permis comme par hasard de récupérer 5 millions.

285 000€ pour 1100 000 licenciés seront répartis sur les Pays de La Loire.

1/3 de la population française qui est licenciée. Il faut que cela bouge.

Nous le mouvement sportif, nous nous sommes toujours plains entre nous en faisant plus et en ayant moins

Sans les clubs, il n'y a rien. Je demande donc aux clubs de se mobiliser.

Soyons attentifs à tout ce qui se passe. Si vous vous mobilisez ce que nous récupérerons sera reversé pour les clubs.

J'ai été Président de la Ligue de basket, je suis à la fédération, mais je reste dans mon club car je pars du principe que lorsque des décisions de Paris sont prises, je souhaite connaître les répercussions qu'elles ont au niveau local et je souhaite que les « énarques » qui prennent des décisions d'en haut, le fassent aussi.

Au Cros nous avons toujours les activités suivantes : Ville la plus sportive, Jeux olympiques atlantiques (St Nazaire-Pornichet), Sport santé axe fort de développement (labellisation et communication), le sport entreprise (moyen économique de se développer), digital week (comment les nouvelles technologiques participent à notre développement), la formation. Je ne vais pas relever un dysfonctionnement de l'état, mais suppression des emplois aidés. On a tous créé un ETR et aujourd'hui on ne finance plus la formation CNDS. Ces éléments-là n'hésitez pas à le dénoncer.



J'ai adoré travailler avec Claude quand je suis arrivé en tant que président il était vice-président, aujourd'hui il est trésorier général adjoint. Il est très impliqué il rend des missions de qualité. Je lui souhaite bon vent dans la famille du volley, je le remercie pour tout ce qu'il a fait.

Remise des récompenses par Françoise DE BERNON, vice-présidente

FIN A 18h